

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Vannes - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Vannes - BUT - Informatique (6467)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 42%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Vannes - BUT - Informatique (6467)	Jury par défaut	Autres candidats	57	1211	652	487	62
		Bacheliers technologiques toutes séries	29	344	207	207	29

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Vannes - BUT - Informatique (6467)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	149	85	75	5	8,1 %
			Masculin	1062	567	412	57	91,9 %
			Total	1211	652	487	62	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	27	18	18	3	10,3 %
			Masculin	317	189	189	26	89,7 %
			Total	344	207	207	29	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
I.U.T de Vannes - BUT - Informatique (6467)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	0	0	0	0 %	
				Sans mention	322	46	12	1	1,6 %	
				AB	443	286	170	23	37,1 %	
				B	268	235	220	30	48,4 %	
				TB	82	81	81	8	12,9 %	
				TBF	4	4	4	0	0 %	
				Total	1129	652	487	62	100 %	
				Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
					Sans mention	9	0	0	0	
					AB	17	0	0	0	
		B	8		0	0	0			
		TB	4		0	0	0			

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
				TBF	1	0	0	0		
				Total	40	0	0	0		
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	15	0	0	0		
				AB	14	0	0	0		
				B	3	0	0	0		
				TB	8	0	0	0		
				TBF	1	0	0	0		
				Total	41	0	0	0		
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0		
				Total	1	0	0	0		
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
					Sans mention	102	28	28	6	20,7 %
					AB	134	90	90	14	48,3 %
					B	87	75	75	9	31 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	14	14	14	0	0 %
				Total	344	207	207	29	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Vannes - BUT - Informatique (6467)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	972	578	438	51	82,3 %
			En réorientation	159	62	45	10	16,1 %
			Non scolarisés	54	10	3	1	1,6 %
			Scolarité étrangère	18	1	0	0	0 %
			Autres	8	1	1	0	0 %
			Total	1211	652	487	62	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	292	183	183	25	86,2 %
			En réorientation	32	18	18	2	6,9 %
			Non scolarisés	17	6	6	2	6,9 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Total	344	207	207	29	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Vannes - BUT - Informatique (6467)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	600	414	324	41
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	262	160	115	12
			Autres doublettes	230	76	47	8
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	293	191	191	23
			Autres doublettes	39	16	16	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Vannes - BUT - Informatique (6467)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	54,9 %	63,7 %	66,7 %	67,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	24 %	24,6 %	23,7 %	19,7 %
		Autres doublettes	21,1 %	11,7 %	9,7 %	13,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Vannes - BUT - Informatique (6467)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	88,3 %	92,3 %	92,3 %	79,3 %
		Autres doublettes	11,7 %	7,7 %	7,7 %	20,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats de 1ère et de terminale	Moyennes et rangs dans toutes les spécialités scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences industrielles) ou non scientifiques	Essentiel
	Résultats des matières du tronc commun : français, philosophie, LV1 et LV2, histoire-géographie	Moyennes et rangs en LV1, LV2, Français (avec les notes des épreuves anticipées), Philosophie, Histoire-Géographie	Essentiel
	Résultats des spécialités	Moyennes des épreuves du baccalauréat si connues dans toutes les spécialités suivies en terminale. Il est cependant préférable pour réussir pleinement dans cette formation d'avoir conservé des mathématiques en 1ère et terminale	Essentiel
	Résultats sciences informatiques si suivies	Moyennes et rangs en spécialité NSI ou SIN si suivies	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau dans chaque matière	Appréciations des enseignants dans toutes les matières	Très important
	Méthode de travail	Rigueur, organisation, anticipation si ces qualités sont mises en avant par les enseignants	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité à s'investir	Avis des enseignants sur les bulletins de notes et sur la Fiche avenir	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Comportement dans toutes les matières	Vérification du sérieux, de l'implication, de la motivation et de l'assiduité dans les avis des enseignants	Essentiel
	Prise en compte de la situation individuelle du candidat	Si reprise d'études, maladie, handicap ou réorientation la situation particulière du candidat est prise en compte dans son parcours, sa lettre de motivation ou la rubrique activités et centres d'intérêts	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Toute participation aux portes ouvertes, salons, journées d'immersion est valorisée	Très important
	Motivation pour la discipline informatique, intérêt pour les sciences du numérique	La pratique d'activités liées à la programmation et au monde du numérique est valorisée	Très important
	Motivation pour les métiers associés à la discipline	La connaissance des métiers et des débouchés à la sortie du BUT Informatique est valorisée	Très important
	Existence d'un projet de formation post-B.U.T	Existence d'un projet dans l'informatique cohérent avec le BUT Informatique : métiers et éventuellement filières de formations post-BUT envisagés	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et extra-scolaire	Toute activité intra et extra-scolaire citoyenne sera valorisée	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Économiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les problèmes de comportement (manque de sérieux, bavardages, absentéisme, etc.) peuvent entraîner le rejet d'une candidature. Un manque de motivation pour l'informatique ou une méconnaissance flagrante du BUT (contenus, principes et débouchés) peut conduire à un classement défavorable

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le recrutement procède en deux temps.

- un pré-classement des candidats est réalisé sur la base des éléments quantitatifs qui suivent.
 - *Le profil scolaire* : la voie du bac, la série du bac, les spécialités et options choisies. Tous les enseignements de spécialité (EDS) sont examinés mais nous valorisons les EDS scientifiques (Mathématiques, NSI, PC, SI, SVT). Un niveau d'exigence supérieur est donc demandé aux titulaires d'EDS non scientifiques.
 - *Le parcours scolaire* (réorientation, redoublement, reprise d'études, etc.).
 - *Les notes et rangs* dans certaines matières de première et terminale non seulement du tronc commun (Français, Langues A et B, Philosophie, Histoire-Géographie) mais également des enseignements disciplinaires propres à chaque série (Mathématiques, Sciences-Physiques, Management, etc.).
 - *L'avis du conseil de classe* sur la poursuite en BUT
 - *Le niveau de la classe*.
- Ce classement est ensuite repris intégralement « à la main » pour une étude qualitative de chaque dossier dans le but de produire le classement définitif. Un dossier est lu par un collègue, parfois deux s'il y a un doute. Les éléments pris en compte lors de cette phase sont ceux qui suivent.
 - *Les avis des enseignants* de première et de terminale dans toutes les matières (bulletins et fiche Avenir).
 - *Les avis du conseil de classe* (fiche Avenir).
 - *La lettre de motivation*.
 - *La rubrique Activités et centres d'intérêt*.

Dans cette seconde phase, les membres du jury d'admission ont pour mission d'identifier les candidats qui présentent des problèmes de comportement (travail irrégulier, manque de sérieux, insolence, absentéisme non justifiable), une absence de motivation pour le système BUT et/ou l'informatique, un projet postbac incohérent. Ces éléments peuvent donner lieu soit à un déclassement apprécié par le collègue, voire à un rejet du dossier (non classé).

A l'inverse un bon comportement en classe (sérieux, implication, curiosité, etc.), un projet à travers le BUT Informatique cohérent avec leur profil, une motivation réelle pour l'informatique (notamment attestée par des activités de programmation et/ou

système/réseau extra-scolaires), des "soft-skills" avérées notamment via des activités non académiques (sports, associations) peuvent donner lieu à une valorisation du pré-classement appréciée par le collègue. Cette valorisation est généralement modulée entre 50 à 300 places.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important de porter le plus grand soin à la rédaction de la lettre de motivation et de bien compléter la rubrique activités et centres d'intérêt. Ces éléments du dossier sont toujours examinés avec attention par le jury en phase qualitative.

Il est important de donner toutes les informations pouvant expliquer un parcours ou des résultats atypiques (maladie, reprise d'études, réorientation dans le supérieur, etc.).

Le suivi d'enseignements en informatique (NSI, SIN) n'est ni nécessaire, ni suffisant pour une admission. Il est cependant valorisé lors de l'examen du dossier.

Le bagage en mathématiques doit être suffisant pour suivre dans de bonnes conditions la formation. Il est donc souhaitable et apprécié par le jury, d'avoir conservé des mathématiques en première et terminale. Le choix de l'option "mathématiques expertes" est valorisé.

Signature :

XAVIER TRIPOTEAU,

Directeur de l'établissement I.U.T de Vannes